



**DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON**

DMSC 2023-08-10

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Convention de partenariat tripartite avec le FRAC-Sud et le Département des Alpes-de-Haute-Provence pour l'exposition « Grand écart ».

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la convention cadre triennale de 2022 entre le Fonds Régional d'Art Contemporain Sud Cité de l'art contemporain - 20 Boulevard de Dunkerque - 13002 Marseille (FRAC-Sud) et Le Département des Alpes de Haute-Provence - 13 rue du Docteur Romieu - 570216 - 04995 Digne-les-Bains Cedex 9 (le Département), afin d'encadrer un faisceau d'actions artistiques et culturelles menées sur le territoire.

VU la proposition de réaliser dans ce cadre une exposition « Grand écart » à l'Espace d'Ornano du Musée Gallo-Romain – 8 rue Saunerie de la ville de Sisteron, du samedi 27 octobre 2023 au samedi 6 janvier 2024

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir une convention pour ce partenariat tripartite

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer une convention avec le FRAC-Sud et le Département cités ci-dessus pour la mise en place de l'exposition « Grand écart » à l'espace d'Ornano du musée gallo-romain de la ville de Sisteron, qui établit les obligations de chaque partie et les conditions de l'exposition.

Cette exposition aura lieu du samedi 27 octobre 2023 au samedi 6 janvier 2024 inclus.

La mise à disposition des œuvres est gratuite, l'assurance est prise en charge par la Ville. L'intervention d'un artiste à la cité scolaire est financée par le FRAC-Sud.

ARTICLE 2 : Les dépenses seront inscrites au Budget Communal.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence et au FRAC-Sud.

Fait à Sisteron, le 3 août 2023

**Le Maire,
Daniel SPAGNOU**